#### ARRÊTÉ

Le Ministre de la Culture et de la Communication,

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son application;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 8 décembre 1980;

#### ARRETE

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les Monuments Historiques :

## CHARENTE - MARITIME

### ARS EN RE - église

- Meuble de sacristie, bois sculpté, vers 1772

### LOIK - église

- Confessionnal, bois sculpté, XVIIIe S.

# IA ROCHELLE - église Saint-Sauveur

- Maître-autel, tabernacle et sa gloire, deux anges adorateurs, statues, marbre blanc et polychrome, 1774
- Retable du maître-autel et ensemble du décor du chevet, boiseries du choeur et des parois orientales des croisillons, bois sculpté et peint, vers 1860; les toiles : La Transfiguration le Baptême du Christ le Repas ches Simon, XVIIIe S.
- Quatre reliquaires Louis XV et Louis XVI, superposés deux par deux, montés sur des consoles à effigies, XIXe S. bois sculpté, peint et doré.
- La Présentation au Temple, toile, XVIIIe S. (nef côté nord)
- Le Cardinal Bérulle au pied de la Croix, (nef, bas-côté nord) toile par J.J. Lagrenee, 1785
- I'Enfant Jésus adoré par les Anges, toile et son cadre, bois sculpté, début du XVIIIe S. et son cadre, fin du XVIIIe S. (croissillon sud)

- l'Annonciation, toile par G. Dubuisson, 1724 et son cadre, bois et stuc doré
- Buffet d'orgues, bois sculpté, 1750

### LA ROCHELLE - église Notre-Deme

L'Adoration des Mages, toile, fin du XVIIIe S.

# SAINTES - ancienne cathédrale Saint-Pierre

- Jésus au Jardin des Oliviers, toile par Gigoux, 1841
- L'Annonciation, toile, XVIIIe S.
- Saint Roch soigné par l'Ange, toile, XVIIIe S.
- L'Adoration des Sacré-coeur de Jésus et de Marie, toile, fin du XVIIIe S.
- Un moine en prière, toile, signée F. Amand, 1727
- Saint Pierre et le Coq, toile, début du XIXe S.
- Saint Pierre en prière, toile, début du XIXe S.
- La Naissance de la Vierge, toile, par Léon Puesener, 1846
- Sainte Famille, toile, 1866
- La Résurrection de la fille de Jaire, toile, XIXe S.
- Saint Pierre réssuscitant une femme à Joppé, toile, XIXe S.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet de la Charente-Maritime, aux Maires des communes intéressées et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour le Ministre et par délégation Paris, le 12 FEV. 1981

Monuments Historiques of des Palais Nationaux

Le Sous-Directeur

P. DUSSAULE